

Agence régionale de santé (ARS) PROVENCE ALPES COTE D AZUR

Unité départementale – ALPES-MARITIMES

Téléphone : 0413558010

Courriel : ars-paca-dt06-labo-des-eaux@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Yann COMBALBERT-VERNIS

Référence : Alerte n°9846

Date d'émission: 22/02/2024

**Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau
EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE
ADDUCTION D'EAU POTABLE**

Prévu par le code de la santé publique

ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

Commune : BREIL-SUR-ROYA
Localisation : NOTRE DAME DES GRACES - FONTAINE CHAPELLE
Point de surveillance : 006000005380
Installation : BREIL SUR ROYA PINEA-MORGELLA (UDI 006000171)
Date et heure de prélèvement : 21/02/2024 à 12:26
Motif de prélèvement : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE DEFAVORABLE

Restriction des usages de l'eau destinée à la consommation humaine directe (boisson, préparation à base d'eau, lavage des dents) – Population générale

Eau non conforme aux références de qualité fixées par le code de la santé publique pour le paramètre turbidité. La turbidité aggrave le risque microbiologique. Les composés générant celle-ci peuvent selon leurs natures favoriser la survie des germes et leur prolifération dans le réseau de distribution. Elle peut témoigner d'un vieillissement avancé d'une canalisation d'adduction d'eau potable et/ou être due à la présence de travaux. En application de l'article R.1321-3, vous devez prendre les mesures nécessaires pour que l'eau satisfasse les références de qualité.

Les résultats des analyses effectuées suite à la précédente non-conformité révèlent une persistance du dépassement des limites et/ou référence de qualité des eaux distribuées. L'interdiction de l'utilisation de l'eau pour les usages de consommation est donc maintenue. Vous voudrez bien renouveler toutes les mesures qui s'imposent (distribution d'eau potable de substitution : eau embouteillée) tant qu'un retour à la normale n'aura pas été constaté.

RESULTATS D'ANALYSES

Physico-chimie - Non-conformité à une référence de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	8.3	NFU		2.000000

POUR INFORMATION :

DESTINATAIRES DE L'ALERTE :

- CARF ALERTES : jm.amourdedieu@carf.fr;d.calcagno@carf.fr;j.mercadier@carf.fr;regie-eau@carf.fr;d.calcagno@carf.fr;a.laclau@carf.fr;l.ria@car